

Monsieur Claude WISELER  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 4 août 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Justice et à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures :

« La presse allemande annonce que le nombre de vols dans le commerce de détail est en train de se développer de manière vertigineuse. Plus de 90% des vols ne seraient même plus déclarés faute de poursuites judiciaires.

Le montant annuel des objets volés se situerait en République fédérale d'Allemagne à quelque 3 milliards d'euros, une hausse de 20% par rapport à l'année 2022. Scénario similaire en France où les vols à l'étalage vont également en croissant. Parmi les biens meubles enlevés figurent notamment des appareils électroménagers, des souliers, des vêtements et des parfums.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Justice et à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures

- Madame la Ministre et Monsieur le Ministre disposent-ils de statistiques relatives aux vols dans le commerce de détail ? Quels sont les objets qui sont le plus souvent concernés ?
- Quelle a été l'évolution des plaintes dans ce domaine depuis 2020 ?
- Combien de fois les autorités policières ont-elles dû intervenir suite à des constats de délit flagrant ? »

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



André BAULER  
Député